

Québec, le 16 février 2006

Ville de Québec
Édifice Price, 4^e étage
65, rue Sainte-Anne
Québec (Québec) G1R 3X5

À l'attention de monsieur Richard Simoneau, ing.

Objet: Prise d'eau de Sainte-Foy
N/Dossier : 4541-01

Monsieur,

Mardi soir, le 7 février, en audience publique devant le BAPE, monsieur le président Joseph Fayed a demandé d'actualiser le rapport 4541-00-01 (L.E.Q., 2003) portant sur la stabilité du talus en tenant compte du récent rapport de Géophysique GPR International inc. (GPR) de février 2006 portant sur les impacts environnementaux des opérations de dynamitage pour les travaux de la prise d'eau de Sainte-Foy.

Plus spécifiquement, il a été convenu de regrouper sous un même tableau les évaluations de risques formulées à la page 2 du rapport 4541-00-01 adaptées au tableau 1 de la page 6 du rapport de GPR (2006).

En réponse à cette demande, nous vous soumettons ci-joint le tableau A intitulé « Évaluation des risques de chute de blocs aux impacts des opérations de dynamitage ». Il a été considéré que la vitesse particulière devait être en deçà de 13 mm/sec dans un rayon de 50 mètres du point de sautage.

À la lumière de l'information contenue dans le tableau A, il faut comprendre qu'au-delà d'une distance de 150 mètres du point de dynamitage, le risque de la chute de blocs suite aux opérations de dynamitage est de même ordre que celui généré par les cycles de gel-dégel, les pluies, les sécheresses, le passage de camions lourds, le compactage des sols et les forts vents dans les arbres.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE

Raymond Juneau, ing. M.Sc.A.
Vice-président

RJ/hg

p.j.

TABLEAU A
ÉVALUATION DES RISQUES DE CHUTES DE BLOCS AUX IMPACTS
DES OPÉRATIONS DE DYNAMITAGE

Distance (m)	V (W = 10 kg)	No civique	Risques de chutes de blocs
0 – 50	Impact – 13,8	121	Moyen
50 – 100	13,8 – 4,6	127, 133	Moyen à faible
100 – 150	4,6 – 2,4	96, 102, 139	Moyen à faible
150 – 200	2,4 – 1,5	90, 145, 151	Très faible
200 – 250	1,5 – 1,1	76, 154, 160	Très faible
250 – 300	1,1 – 0,8	66, 72	Très faible
300 – 350	0,8 – 0,6	64	Très faible
> 350	< 0,6	58, 60, 4533	Très faible

Où V : Vitesse des vibrations en mm/sec.
W : Poids de la charge de dynamitage